

Avis de constitution

SOCIETE « CELESTINE IMMOBILIER SERVICES »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE COMMERCIAL KOBEISSI
GARE DE BASSAM, BLOC 4 EN FACE DE L'IMMEUBLE LA
ROCHE, Lot BLOC 4, Ilot CENTRE COMMERCIAL KOBEISSI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELESTINE IMMOBILIER SERVICES
»

Objet : La société a pour objet directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Activités immobilières, Btp
- Lotissement
- Gestion immobilière
- Transport

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE COMMERCIAL KOBESSI
GARE DE BASSAM, BLOC 4 EN FACE DE L'IMMEUBLE LA
ROCHE, Lot BLOC 4, Ilot CENTRE COMMERCIAL KOBESSI

Dirigeant(s) M BARRO AYAMA JACOB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09284 du 08/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54787/GTCA/RC/2025 du 08/09/2025

